

Distance relationnelle entre usagers et professionnels : un équilibre à trouver [FORMAVENIR]

Contexte

Dans un contexte d'évolution et de transformation permanente des métiers de la fonction publique hospitalière, la mise en oeuvre de la gestion prévisionnelle des métiers et des compétences (GPMC) est inscrite comme une priorité du projet social de nombreux établissements de santé. Pourtant, le déploiement de cette démarche et de ses outils ne va pas de soi et soulève de nombreuses difficultés. La politique de formation constitue un axe clé de la GPMC. Elle est élaborée en cohérence avec les orientations du projet d'établissement et de la politique des ressources Humaines. Les missions du responsable et / ou du chargé(e) de formation continue sont donc primordiales afin de déployer et de coordonner efficacement la politique de formation au sein de l'établissement. Afin de pouvoir au mieux exercer ces missions, le responsable / chargé(e) de formation continue se doit de détenir lui-même les compétences requises et se former efficacement.

Objectifs

- Comprendre **les enjeux de la formation continue dans la GPMC** de l'établissement.
- Appréhender **la formation comme un moyen stratégique au service de la performance** des établissements.
- Positionner **la fonction du Responsable de la Formation Continue** dans l'établissement
- Connaître **la réglementation en matière de formation continue** et de **DPC**
- **Appréhender la formation** dans sa dimension stratégique et opérationnelle.
- Identifier **les ressources internes et externes à mobiliser**

Renseignements complémentaires

Module 1 du parcours "Professionalisation des responsables et chargé(e)s de la formation continue"

Pour plus d'informations :

MARGAUX CAPELLO (m.capello@anfh.fr) 04.91.17.71.33

Programme

« Professionalisation des responsables et chargé(e)s de la formation continue » : Module n°1 : Prendre ses

<https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AYNAA8AZwRVrNCY72pPS>

fonctions de responsable / chargé(e) de formation continue

Le métier de responsable formation Compétences et activités, positionnement, relations de travail, contexte et enjeux de la formation, le conseil en formation.

Le cadre réglementaire et les évolutions actuelles et à venir

Les différents dispositifs et outils de formation et leurs conditions de mobilisation

Le DPC et ses exigences :

Les textes réglementaires, le plan de formation DPC médical et non médical

La dimension stratégique et opérationnelle de la formation :

Le plan de développement des compétences La cartographie des processus des activités du service de la formation

L'ingénierie de formation et l'ingénierie pédagogique

Les nouvelles modalités pédagogiques de formation

Les partenaires internes et externes de la formation à mobiliser

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES : *Pédagogie active, variée et basée sur la pratique. Sera également privilégiée une alternance entre apports théoriques et pratiques (analyse réflexive des pratiques professionnelles, études de cas, travaux de groupe, simulations, etc ...) permettant à tous professionnels de renforcer leurs compétences.*

Public

Nouveaux responsables ou chargé(e)s de la formation continue, prenant leur fonction au sein de leur établissement.

Exercice

2023

Code de formation

1.01

Nature

AFN

Organisé par

GRIEPS

Durée

14 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Du 27 février au 28 février 2023

Marseille

Le 11 avril 2023

Marseille

Contact ANFH

MARGAUX CAPELLO

(m.capello@anfh.fr)

